

L'Europe attardée dans l'après-guerre

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **30 (1993)**

Heft 1136

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Europe attardée dans l'après-guerre

Les faits ont été banals et prévisibles: des réajustements de monnaie, la confirmation de la puissance déferlante des capitaux financiers internationaux, capables de submerger les digues même renforcées des banques nationales. Pourquoi, dès lors, l'ébranlement du système monétaire européen fait-il si mal à l'Europe des douze ? — Parce qu'il touche, non pas telle ou telle pierre de l'édifice, mais la méthode même de construction.

Cette méthode se caractérisait par la définition d'objectifs, assortis d'un calendrier de réalisation, où se mêlaient l'ambition et la fuite en avant. Elle avait pour avantage de stimuler les énergies (être prêts pour le jour J), de contraindre les tièdes à des actes de foi, de créer des situations irréversibles.

La méthode, dont le Traité de Maastricht donne une image caricaturale, a épuisé ses effets. Ou bien les difficultés démentent les projets ambitieux: ainsi la France n'appliquera pas les Accords de Schengen qu'elle défendit pourtant avec enthousiasme. Ou bien, comme ce fut le cas pour Maastricht, des exceptions doivent être consenties (Grande-Bretagne, Danemark). Ou bien le calendrier se révèle inapplicable, tel celui du rapprochement des politiques économiques devant préparer l'avènement de la monnaie unique.

La relance devra privilégier donc le politique ou plutôt ne pas mettre le politique au service d'objectifs exclusivement économiques, si importants soient-ils.

L'acte premier serait la liquidation définitive des séquelles de la Seconde (voire de la Première) Guerre mondiale. Certes, le Traité de Rome a traduit très tôt la réconciliation européenne puisque l'Allemagne et l'Italie furent membres fondateurs. Et c'est à Verdun que Mitterrand et Kohl se sont symboliquement donné la main.

Mais la réconciliation où chaque partenaire trouvait son compte au temps de la guerre froide a usé ses vertus. Par l'écoulement du temps: la mort a bien-

tôt fini d'emporter les derniers Allemands qui furent aux responsabilités en 1939-45. Et la guerre froide, elle, a pris fin. L'Allemagne est réunifiée.

Or sous la réconciliation sincère subsistent des structures d'immédiate après-guerre décomptant les vainqueurs et les vaincus. L'attribution des sièges permanents au Conseil de sécurité des Nations unies en est l'exemple évident. Comment parler d'Europe fédérée si deux membres de la Communauté y disposent d'une représentation exclusive ? La France estime avoir un droit moral à placer des Français à des postes-clés. A-t-on oublié qu'un représentant du Benelux avait en vain tenté de disputer la présidence de la BERD à Jacques Attali... à qui succédera un Français ?

La question n'est pas celle d'un rééquilibrage franco-allemand, même s'il est bon de mettre fin à la formule qui désigne l'Allemagne comme un géant économique et un nain politique. Un bloc franco-allemand ne peut qu'éveiller la méfiance, celle atavique de la Grande-Bretagne, celle spontanée des petits pays.

Le dépassement de l'Europe de la réconciliation passe par la construction institutionnelle d'une Europe fédéraliste assurant l'égalité des droits aux parties inégales. De toute façon l'admission de nouveaux membres posera cette question.

C'est un renversement de méthode. Les objectifs seraient dans cette perspective objets de politique gouvernementale, mais non pas de traités internationaux.

En revanche, les institutions communes, premier noyau d'une construction, pourraient être une consolidation et un renouveau de l'Europe, à la double condition qu'elles traduisent la fin de la politique d'après-guerre et celle de la politique de prestige des moyennes-grandes puissances.

Cela intéresse au premier chef la Suisse, même s'il est facile de donner du rivage des conseils aux marins qui manœuvrent au large sous grand vent.